

MON ACTU **ENGAGÉE**

CHAQUE MOIS, L'INFO ESSENTIELLE POUR LES MEMBRES



SONDAGE SUR LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN (CER)

JUILLET-AOUT 2023 – N°86

Le contrat d'engagement républicain, entré en vigueur au 2 janvier 2022, est un document par lequel les associations s'engagent à respecter les principes de la République. En tant qu'association reconnue d'utilité publique, AIF est réputée satisfaire aux conditions du tronc commun d'agrément. Nous recensons actuellement les blocages et les questions des structures locales sur le CER, merci de remplir ce formulaire avant le 30 juin pour nous dire si votre municipalité vous a incité ou proposé de signer (ou pas) le CER. Pour recevoir la note de positionnement du CA merci d'écrire sur mobilisation@amnesty.fr

LES FESTIVALS D'ÉTÉ

Grâce à l'activité des groupes, des cercles et des Antennes jeune, Amnesty International France est présent partout en France sur les festivals : festivals de musique, de théâtre, de photographie ou de films, nous sommes là ! Les festivals sont l'occasion de partager nos combats, cette année vos centaines de stands permettront de porter nos messages sur le Droit de manifester. Être présent, c'est également se faire connaître, rencontrer de nouvelles personnes et pouvoir leur proposer de nous rejoindre. Quelques bons réflexes à avoir :

- ✓ Récupérer les contacts, et proposer une rencontre chaleureuse dès la rentrée (et même avant !). Rien de mieux qu'un numéro de téléphone ! Point de vigilance : la feuille de récupération de contacts doit comprendre les mentions RGPD
- ✓ Vous pouvez inscrire en direct les personnes intéressées par AIF à une Rencontre de l'engagement : c'est l'occasion de prendre connaissance d'AIF et de la manière dont il est possible de s'y engager en une visio d'1h30 top chrono. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 6 septembre. Pour inscrire, c'est ici : [Rencontre de l'engagement](#).
- ✓ Penser à inscrire les personnes intéressées par l'actualité d'AIF dans leur région à la Communauté Mobilisé.es pour les droits humain. Vous pourrez ensuite les informer de vos actions locales. Pour inscrire, c'est ici : [Communauté mobilisé.es pour les Droits humains](#).

A LA UNE



CAMPUS 2023

CAMPUS 2023 : RENDEZ-VOUS LES 23 ET 24 SEPTEMBRE À PARIS !

Venir à Paris ? Une prise en charge de vos frais de transports et des facilités d'hébergement sont possibles.

Un fond de solidarité pour l'aide au transport a été mis en place et nous avons préservé des chambres d'hôtel pour faciliter l'hébergement des personnes non franciliennes. Des militant.es d'Île-de-France se sont également porté.es volontaires pour héberger gracieusement les personnes en faisant la demande. Contactez-nous à l'adresse campus@amnesty.fr.

Le Campus d'Amnesty International revient en septembre pour sa cinquième édition, avec des rendez-vous incontournables : des conférences, tables rondes, ateliers et projections débats sur des thèmes aussi variés que la justice internationale, l'apartheid envers le peuple palestinien, le changement climatique et ses impacts sur les droits humains, le rôle de l'EDH dans le vivre ensemble et l'engagement, ou encore le droit à l'avortement dans le monde.

Le Campus vous accueillera dans une ambiance festive et conviviale, avec des stands et animations dans l'Espace Forum tout au long du week-end, et un apéro concert le samedi soir. L'occasion de se retrouver et de faire la fête !

Cette édition vous réserve aussi quelques nouveautés : venez expérimenter la réalité virtuelle à des fins de formation ou encore vous mobilisez contre les armes à létalité réduite utilisée en manifestation au cours d'une action militante collective. Militant.es, salarié.es, bénévoles, sympathisant.es, partout en France, le Campus est ouvert à tous et toutes ! N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Découvrez la programmation provisoire du Campus et [achetez vos billets](#) dès maintenant !

L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

2 ANS APRÈS LA PRISE DE KABOUL, LE SOUTIEN AUX FEMMES AFGHANES EN EXIL CONTINUE

Le 15 août marquera les 2 ans du retour au pouvoir des Taliban en Afghanistan, prenant le contrôle du pays et privant délibérément les femmes et les filles de leurs droits fondamentaux. [Dans un rapport publié le 26 mai 2023](#), Amnesty International et la Commission Internationale de Juristes (CIJ) ont dénoncé le système répressif instauré par les talibans à l'égard des femmes et des jeunes filles afghanes, visant à les assujettir et à les marginaliser dans tout le pays. Pour la première fois, Amnesty International dénonce **un crime contre l'humanité de persécution fondée sur le genre**. Nous passerons donc à l'action dans les prochains mois pour obtenir la mise en place de **voies légales et sûres pour les Afghanes** fuyant la persécution et la **reconnaissance automatique de leur statut de réfugiées**. Plus d'infos à venir prochainement dans *Mon actu engagée* !

APRÈS LA JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉ-ES, LA MOBILISATION CONTINUE

Autour de la journée mondiale des réfugié-es, plusieurs groupes ont organisé des actions afin de faire entendre la nécessité d'accueillir dignement les personnes exilées et ramener de l'humanité dans les débats à l'Assemblée nationale et au Sénat sur le projet de loi asile et immigration.

L'assemblée générale d'AIF s'est ouverte avec une marche pour les droits des personnes exilées. Tout au long de l'AG, des cartes postales ont été signées à l'attention d'Emmanuel Macron, pour lui rappeler l'importance d'un accueil digne, à la hauteur de celui qui a été mis en place pour les personnes ukrainiennes.

Le 20 juin à Valence, puis de nouveau à l'AG, le message "Réfugié-es, migrant-es, exilé-es, HUMAINS avant tout" a été taggué à la craie avec des pochoirs, pour demander aux responsables politiques de faire des droits humains la boussole de leurs choix politiques.

Vous pouvez commander vos pochoirs pour les actions de tag à la craie et votre lot de 50 cartes sur le [catalogue de matériel en ligne](#).



© Harishan Uthayakumar

Pour tagguer les trottoirs des permanences parlementaires près de chez vous à l'aide des pochoirs :

- Utilisez des bombes à craie (et non à peinture)
- Respectez les règles [que vous trouverez ici, en bas de cette page](#), dans l'encart « la publicité extérieure est interdite... » pour que l'action ne soit pas illégale
- Par mesure de précaution, envoyez un mail à la mairie de votre ville, pour les prévenir que vous allez faire cette action, et que ça part à l'eau.
- Partagez-nous vos photos !



© AI

CAMEROUN : UNE CRISE MAJEURE IGNOREE

Depuis 2017, les habitant-es des régions anglophones du Cameroun, à savoir le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, sont pris en étau entre les groupes séparatistes armés, l'armée et les milices, et sont victimes d'homicides illégaux, de viols, d'enlèvements et de destructions de biens. C'est ce que révèle notre nouveau rapport « *Avec ou contre nous* » publié le 4 juillet. Dans ce contexte de violence armée avec de multiples allégations crédibles de graves violations des droits humains, les partenaires internationaux du Cameroun, dont la France, ont continué de coopérer avec le pays sur le plan militaire, notamment en fournissant des armes et de l'assistance militaire. Amnesty International souligne le risque que ces équipements militaires soient utilisés pour commettre des crimes dans les régions anglophones. Pour découvrir plus en détails cette crise majeure mais ignorée, [cliquez ici](#).

LYON : NOUVELLE ENTRAVE À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DE SALAH HAMOURI

Le 21 juin, le maire de Lyon, Grégory Doucet, prenait un arrêté municipal interdisant la conférence de Salah Hamouri prévue à la Bourse du travail. Dans son arrêté, la mairie avait justifié cette interdiction en évoquant des "risques de troubles à l'ordre public".

Les avocats de Salah Hamouri et des organisations de défense des droits humains dont Amnesty International France fait partie, ont saisi le tribunal administratif de Lyon sur le sujet par la voie du référé-liberté afin de demander au juge de prendre une mesure pour sauvegarder la liberté d'expression de Salah Hamouri.

"La juge des référés a considéré que la mesure d'interdiction de la conférence prévue (...) n'est ni justifiée, ni proportionnée ni nécessaire pour éviter des troubles à l'ordre public auxquels les forces de l'ordre ne seraient pas en mesure de faire face". La conférence pouvait donc se tenir.

Une victoire pour Salah Hamouri qui a pu le soir même parler du sort que réserve les autorités israéliennes au peuple palestinien.

TEMPS FORT SUR LES ARMES A LETALITE REDUITE : DECALE

Dans le cadre de la campagne "Manifestez-vous", nous préparons un temps fort (en digital et affichage public) pour demander à l'ONU la mise en place d'un [Traité international contre le commerce des armes à létalité réduite en manifestation](#). Etant donné le contexte actuel suite à la mort de Nahel tué le 27 juillet par un tir policier, nous avons dû décaler ce temps fort, initialement prévu au mois de juillet, à fin août. Le webinaire sur ce temps fort a donc été reporté au 5 septembre. Il vous présentera ce temps fort, les objectifs, nos demandes, et les activités militantes possibles pour les porter.

Légende :

Nouvelles preuves

Au Liban, le matériel des forces de l'ordre françaises utilisé illégalement pour réprimer les manifestations



LA VIE DU MOUVEMENT

ETUDE SUR L'ANIMATION DU RÉSEAU MILITANT : ET LA SUITE ?

24 entretiens individuels, 14 ateliers collectifs, 1300 questionnaires, 9 associations vues en benchmark, et de nombreuses recherches documentaires : voici la matière riche qu'ont produite et exploitée les consultantes du cabinet Fic'Elles qui ont mené l'étude sur le schéma d'accompagnement du réseau des militant.es et des membres individuels. A partir de la rentrée, une grande séquence de restitution auprès du réseau va s'ouvrir :

- Un webinaire de présentation de l'étude et d'échanges autour de ses résultats sera ouvert aux militant.es le 13 septembre, à 18h30 (inscription à venir)
- Un atelier de travail sur les pistes d'actions sera animé au Campus
- Un temps d'échange est prévu avec le CN à la rentrée
- Un temps d'échange avec le SN aura également lieu en octobre.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux au webinaire et au campus pour construire les réponses avec vous !



LES MARCHES DES FIERTÉS

Chaque année, AIF se mobilise et les militant.es participent aux Prides dans toute la France. En juin, « mois des Fiertés », des cortèges de militant.es amnistiennes ont pu défiler pour défendre les droits des personnes LGBTI* à Arras, Bordeaux, Lyon, Nantes, Toulouse, Biarritz, Caen, Metz, Montpellier, Rennes, Strasbourg, Brest, Paris. Iels ont pu arborer notre nouveau message «We want to break free» (*nous voulons nous libérer*), pour soutenir les personnes LGBTI+ et leurs alliés réprimés partout dans le monde, et dont les marches pour l'égalité sont réprimés.

LE FESTIVAL FREEMUSIC À MONTENDRE

Les militants et militantes ont pu participer au festival Freemusic à Montendre et ont pu rencontrer le directeur du festival qui souhaite un vrai partenariat avec Amnesty pour la prochaine édition. Les jeunes dont c'était la première expérience du genre se sont bien adaptés pour prendre en main les quiz (parfois en attirant avec des cadeaux comme le bob AIF) et aussi en partant à la collecte de signatures directement auprès des festivaliers. Les groupes locaux d'Angoulême et de Bordeaux ont également été satisfaits d'être présents. A noter la bonne ambiance générale dans le village associatif et sur le Festival en général.

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE MILITANTE DES AJ

L'année 2022-2023 a été particulièrement chargée pour les AJ et ces dernières sont maintenant en vacances bien méritées ! Dès septembre, ce sera le retour des actions militantes mais avant cela, n'oubliez pas de remplir les procès-verbaux de passation (<https://forms.office.com/e/a0S73pGwUy>) afin de renseigner qui sera le ou la responsable de l'antenne en 2023-2024.

En parlant de la rentrée, les dates du Week-end des AJ sont maintenant connues : l'événement aura lieu au Secrétariat national les 3, 4 et 5 novembre (sur trois jours, oui !).



© Quentin Top

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PAU – 23 ET 24 JUIN

Plus de 400 participant.es se sont réuni.es pour célébrer ce temps fort démocratique. Au menu : vote des documents statutaires et adoption de nouvelles résolutions (équité financière, étude sur le streaming ou encore droits humains et dérèglement climatique). Le militantisme était également présent grâce aux témoignages de défenseurs des droits humains (Antoinette Chahine et Salah Hamouri) et la mobilisation dans le cadre de la campagne Manifestez-vous.

Merci au groupe de Pau de ce bel accueil.

Rendez-vous à Nancy les 22 et 23 juin 2024 pour se retrouver !

LA VIE DES COMMISSIONS ET DES REGIONS

Le processus de recrutement dans le cadre de la création de la Commission Justice climatique est en cours et se tiendra au cours de l'été. L'objectif est une mise en place et début d'activité à la rentrée de septembre.

Un point sur les besoins des équipes bénévoles sera fait au cours de l'été également, ce qui déclenchera certainement de nouveaux recrutements en septembre et octobre.

LA BOITE A OUTILS

Cet été, sur vos stands et partout où vous allez avec AIF, pensez à mettre en avant l'affiche d'inscription à la Communauté Mobilié-e-s pour les Droits Humains, afin de faire grandir cette communauté, et que ces nouvelles personnes inscrites puissent recevoir nos dernières actualités, et des invitations à vos événements !

L'EXPOSITION « MANIFESTEZ-VOUS » EST ARRIVÉE !

Composée de 15 panneaux (42x59 cm) et réalisée avec l'agence de photographes [MYOP](#) dans le cadre de notre campagne « [Manifestez-vous](#) », cette exposition mêle images d'archives et contenus informatifs pour présenter notre campagne pour défendre le droit de manifester (contexte et objectifs). L'exposition « MANIFESTEZ-VOUS » est disponible à la commande [ici](#).



© Alain Keler / MYOP

INTERVENANTES ET INTERVENANTS EN EDH, COMMENT L'EDH FAVORISE L'ÉMERGENCE DU VIVRE ENSEMBLE ?

Une table ronde sur la thématique « L'EDH : un outil pour le vivre ensemble et l'engagement ? » est organisée au Campus 2023. Cette table ronde rassemblera des actrices et acteurs de l'Éducation aux droits humains en France. Vos contributions et vos actions en EDH au nom d'Amnesty International France participent à faire du mouvement un acteur majeur dans le domaine. Contactez le service EDH à education@amnesty.fr pour livrer vos témoignages et vos partages d'expérience sur « comment l'EDH favorise l'émergence du vivre ensemble ? ».

LA CHRONIQUE D'ÉTÉ EST DISPONIBLE !

A la Une, un dossier sur l'explosion du port de Beyrouth, une rencontre avec Tiago Rodrigues, nouveau directeur du Festival d'Avignon, dont AIF est partenaire. Et un récit sur les robots-tueurs aux États-Unis. Si vous êtes abonné.es, vous aurez déjà reçu la Chronique, sinon c'est [ici](#). Vous pouvez commander [ici](#) des numéros de La Chronique pour la faire découvrir lors de vos événements et susciter l'abonnement.



© AIF

LA CHRONIQUE FAIT SA RENTRÉE !

La Chronique voit quelques changements dans ses rubriques. Explications.

La rubrique « Mobilisez-vous » remplace « ça s'est passé le mois dernier » pour revenir sur une action de mobilisation militante. L'agenda sera plus homogène, toujours prolongé sur le site et vous continuez à remplir le formulaire pour nous informer de vos événements. Enfin l'action proposée le sera en concertation avec les équipes du pôle action afin de prolonger des campagnes ou des mobilisations portées par AIF. La réalisation de ces pages est confiée à Grégoire Osoha (que certains connaissent déjà).



© AIF

NOTRE PODCAST WE MADE IT REVIENT POUR UNE NOUVELLE SAISON !

Vente d'armes françaises au Yémen, vidéosurveillance dans les rues de New York, atrocités commises dans la célèbre prison de Saindya en Syrie... Dans cette saison, on embarque aux côtés de nos équipes de recherche qui enquêtent pour dénoncer les violations des droits humains et lutter contre l'impunité. Avec ces trois nouveaux épisodes, WE MADE IT vous propose un voyage au cœur de notre travail d'investigation, aux impacts très concrets. WE MADE IT #4 « La preuve par l'enquête », à écouter sur [toutes les plateformes](#) ou sur [amnesty.fr](#) dès maintenant !

LE NOUVEAU NUMÉRO DE BREF EST ARRIVÉ !

Les personnes réfugiées représentent 0,7 % de la population française, loin des représentations erronées de certains discours politiques et médiatiques. Si les États ont l'obligation d'accueillir et de protéger les personnes qui fuient une guerre ou des persécutions, ce droit reste trop peu garanti et trop de gouvernements n'accueillent pas ou accueillent mal les personnes exilées. Ce *bref* propose de changer notre manière d'appréhender les questions de migrations. Pour les considérer non plus comme un problème à résoudre, mais comme une chance à accueillir. Commandez votre nouveau numéro de *bref* [ici](#).



© AIF

MENTION SPECIALE

DISPARITION DE MARIE-ANGE PIAZZA-BASS

Nous avons appris le décès de Marie-Ange Piazza-Bass, survenu le 15 juin dernier à l'âge de 83 ans. Professeure d'histoire-géographie de formation, Marie-Ange s'est très rapidement investie dans le syndicalisme à la CFDT où elle a occupé de nombreuses et importantes fonctions au sein de la direction RH mais aussi en tant que secrétaire confédérale. Marie-Ange a fait partie des pionnières de la commission Syndicats, avec un rôle particulièrement structurant au début des années 2000. Toutes les personnes qui ont pu la rencontrer et travailler avec elle auront à l'esprit son immense énergie, son caractère en acier trempé et un irrésistible et inépuisable sens de l'engagement. Celui-ci ne s'arrêtait pas à Amnesty International puisqu'elle militait également à la LDH et à la Cimade, où elle assumait un rôle d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile. Toutes nos pensées vont à ses proches.

L'AGENDA

WEBINAIRES À VENIR : UN PROGRAMME RICHE POUR LA RENTRÉE !

5 septembre : Campagne Manifestez-vous : temps fort sur les armes à létalité réduite utilisées en manifestations, animé par Quitterie Bercheron et Domitille Nicolet pour le Pôle action, et par Estelle Terqueuil pour le service Mobilisation

13 septembre : Restitution de l'étude sur le schéma d'accompagnement du réseau militant, animé par Khadidja Lalahli et Diana Seydi pour le cabinet de consultance Fic'elles, et en présence de Sophie Fadiga et Judith Baudrillart pour le Pôle Engagement et Education aux droits humains

30 septembre : lancement de la campagne de recrutement des jeunes "Viens on match", animé par Guillaume Muller et Judith Baudrillat pour le service mobilisation, et par Arnaux Humblot et Mélanie Larquier pour le service Marque et communication

SE FORMER POUR AGIR

La page « [Se former pour Agir](#) » fait peau neuve !

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne des [nouvelles pages « Se former pour agir » sur le site internet](#). Quels sont les changements apportés ?

Désormais lorsque vous « cliquerez » sur la page *se former pour agir*, une entrée par type de dispositif de formation vous sera proposée : "*Se former au siège à Paris, Se former en Région, Se former en Ligne*". Ce choix a été fait pour rendre plus visible et plus lisible notre large offre de formation. Un calendrier a également été ajouté sur le site internet : vous pourrez y retrouver toutes nos formations sur chaque mois. N'hésitez pas à partager cette information aux militant.es autour de vous, nous avons un grand nombre de formations prévues à la rentrée que nous commençons déjà à remplir.

FORMATIONS NATIONALES

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour les formations de la rentrée !

// **Samedi 16 septembre** : « [Connaître Amnesty International](#) » – pour les nouveaux et nouvelles militant.es de vos groupes

// **Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre** : « [Techniques de plaidoyer local](#) »

// **Samedi 14 et dimanche 15 octobre** : « [Prendre la parole en public](#) »

FORMATIONS REGIONALES

// **Samedi 22 juillet** : Formation de campagne « [Manifestez-vous!](#) » - Région Bretagne (Lorient) – Inscription auprès de Pascal Haupais : pascal_hp@hotmail.com

// **Samedi 7 octobre** : Formation de campagne « [Manifestez-vous!](#) » - Région Auvergne (Moulins) – Inscription auprès de Claire Bladier : claire.bla@wanadoo.fr

Pour rappel, les formations sont gratuites et les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration peuvent être pris en charge. Plus d'informations [ici](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Réponse au « Le saviez-vous » du mois dernier : savez-vous combien de pays ont aboli la peine de mort dans le monde entier ? Au total, 144 pays sont abolitionnistes en droit ou en pratique. Malgré tout, avec 883 exécutions recensées par Amnesty International, l'année 2022 détient le triste record du plus grand nombre d'exécutions sur les cinq dernières années, soit 53% de plus qu'en 2021. Les pays qui ont le plus exécuté en 2022 sont la Chine, l'Iran, et l'Arabie saoudite.

Et pour toutes vos questions sur la vie militante :
Écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr